



# ACADÉMIE DES ARTS 2024-2025



## ACADÉMIE DES ARTS

5 place du Général Leclerc

94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr

www.facebook.com/villedethiais

### Direction

Laurence DORÉ

### Secrétariat

Véronique MARTIN



### Dany BEUCHER

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

chargé des Affaires culturelles,

de l'Académie des arts,

du Jumelage,

des Fêtes et cérémonies

et des Relations avec les associations



## Académie des arts, au cœur de la créativité et de l'épanouissement

L'éducation artistique privilégie le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles. Elle se fonde sur trois champs d'action : des pratiques individuelles et collectives, des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels, et des rencontres avec des artistes et des œuvres. C'est en tous points le programme sur lequel s'appuie notre Académie des arts, dirigée par Laurence Doré.

Vous découvrirez à travers cette plaquette, préparée avec Dany Beucher, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des Affaires culturelles, le parcours proposé aux Thiaisais, à deux pas de chez eux, pour développer leurs capacités artistiques et enrichir leur formation dans différents domaines : musique, danse, arts plastiques, art dramatique. Vous prendrez également connaissance des nombreuses actions que nous menons au fil de l'année afin d'encourager la participation de tous les enfants et des jeunes à la vie artistique locale à laquelle chacun est d'ailleurs invité à prendre part.

Quelle que soit sa forme, l'art est un moyen unique d'explorer son développement personnel, d'envisager tout son potentiel et de trouver son épanouissement. Il permet aussi de projeter ses émotions, ses sentiments, ses pensées. Ainsi donc, je souhaite à chaque artiste de notre Académie une saison qui lui permette de grandir et de s'accomplir.

**Richard DELL'AGNOLA**  
Maire de Thiais

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

## Inscriptions

Uniquement sur rendez-vous  
pris en ligne préalablement  
sur [www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)

## Disciplines instrumentales et vocales

**CORDES** : **alto**, à partir de 6 ans • **harpe**, à partir de 6 ans • **violon**, à partir de 6 ans • **violoncelle**, à partir de 6 ans • **contrebasse**, à partir de 7 ans • **guitare accompagnement**, à partir de 8 ans • **guitare classique**, à partir de 8 ans • **guitare basse**, à partir de 11 ans • **guitare moderne et improvisation**, à partir de 11 ans

**BOIS** : **basson**, à partir de 6 ans • **flûte à bec**, à partir de 6 ans • **flûte traversière**, à partir de 6 ans • **haut-bois**, à partir de 6 ans • **clarinette**, à partir de 8 ans • **saxophone**, à partir de 8 ans

**CUIVRES** : **trompette**, à partir de 7-8 ans

**AUTRES DISCIPLINES** : **piano**, de 6 à 12 ans • **batterie**, à partir de 8 ans • **percussions**, à partir de 8 ans • **chant**, à partir de 16 ans

## Activités artistiques

**ACTIVITÉS COLLECTIVES** : **ensembles, guitare, cordes, vents, jazz** • **chorale, mini-orchestre, orchestre symphonique, orchestre à cordes «grands débutants»**

**ÉTUDE DES INSTRUMENTS** : **initiation** : 1 année • **cycle 1** (4 années) • **cycle 2** (4 à 5 années) • **cycle 3** 3 à 4 années • **cycle perfectionnement** (1 à 3 années)

**ART DRAMATIQUE** : **formation de l'acteur**, à partir de 11 ans

**ARTS PLASTIQUES** : à partir de 8 ans

**DANSE** : **danse classique**, dès 5 ans • **modern'jazz**, dès 5 ans. Ces classes présentent un gala en fin d'année.

## Formation

**ÉVEIL MUSICAL** : pour les **enfants âgés de 5 ans**

**FORMATION MUSICALE** : **à partir de 6 ans**, les enfants ont la possibilité de débiter un instrument en même temps que la formation musicale la première année, en fonction des places disponibles.

## Procédures administratives

- Toute personne assistant aux cours doit être inscrite dans les délais prescrits par la direction.
- L'Académie des Arts est ouverte exclusivement aux Thiaisien(ne)s.
- La cotisation, par discipline, est trimestrielle et payable d'avance, quels que soient la date d'entrée et le nombre de cours suivis dans le trimestre. Un contrôle est effectué et toute famille non à jour de ses paiements municipaux se voit refuser son inscription.
- En cas d'absence, aucune réduction de cotisation n'est accordée.
- Un tarif « hors commune » est appliqué aux familles thiaisien(ne)s qui déménagent dans une autre ville afin de leur permettre de poursuivre leurs activités (dans la mesure de places disponibles).



## ACADÉMIE DES ARTS 2024/2025

5 place du Général Leclerc  
94321 Thiais cedex  
☎ 01 45 73 49 94  
academie.arts@ville-thiais.fr  
www.ville-thiais.fr



app thiais



ville-thiais.fr



villedethiais



villedethiais

Rédaction/Photos : Ville de Thiais  
Édité en juillet 2024 par la Ville de Thiais,  
ce document a été imprimé à 400  
exemplaires par la société FemOffset  
(Choisy-le-Roi)



**Tout au long de l'année**  
L'Académie des arts organise différentes prestations auxquelles les Thiaisien(ne)s sont conviés :  
concert hommage à Sainte-Cécile, chants au Village de Noël, spectacles de fin d'année, exposition...

**Les Mardis de l'Académie**  
Les Mardis de l'Académie mettent en scène l'ensemble des arts enseignés à l'Académie.  
Au-delà des parents, proches et amis, tous les Thiaisien(ne)s sont invités à venir encourager les jeunes  
académiciens dans leur apprentissage. Il suffit de retirer son invitation au secrétariat de l'Académie !  
Vous découvrirez de jeunes talents qui préparent toujours leur prestation  
avec enthousiasme et sérieux.

### Parmi les rendez-vous de la saison artistique 2024-2025...

#### NUIT BLANCHE

samedi 28 septembre 2024

#### CONCERT HOMMAGE À SAINTE-CÉCILE

mercredi 27 novembre 2024

Église Saint-Leu-Saint-Gilles (rue Robert Laporte)

#### LES MARDIS DE L'ACADÉMIE

3 décembre 2024, 21 janvier 2025,

11 février 2025, 1<sup>er</sup> mars 2025

Café-théâtre (98 av. de Versailles)

#### VILLAGE DE NOËL

vendredi 13 décembre 2024

Place du marché (rue Maurepas)

#### EXPO DES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES

du 20 au 30 mai 2025

Hôtel de ville (rue Maurepas)

#### ART DRAMATIQUE

mercredi 21 mai 2025

Théâtre Municipal René Panhard (av. de la République)

#### CONCERT DU JUMELAGE

dimanche 8 juin 2025

#### GALAS DE DANSE

mardi 24 et mercredi 25 juin 2025

Parc de l'Europe (rue Victor Basch)

#### REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

mercredi 25 juin 2025

Parc de l'Europe (rue Victor Basch)

